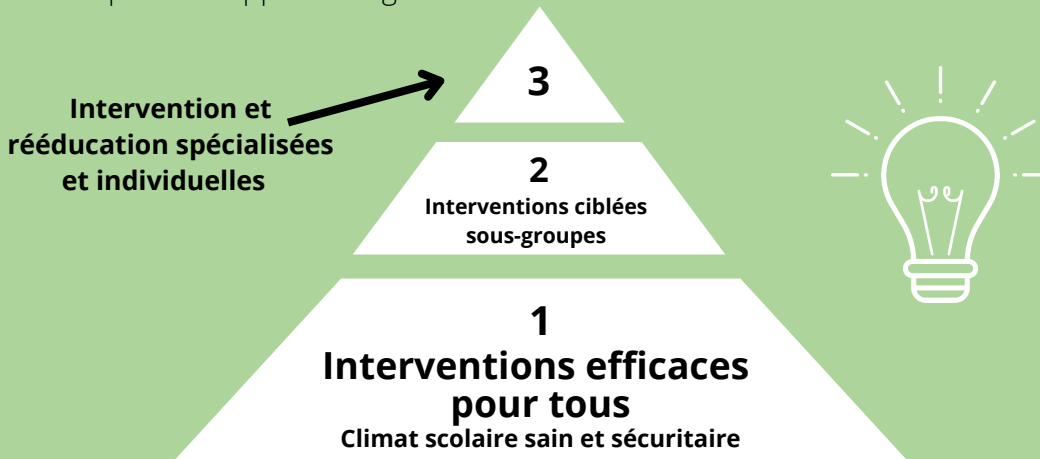


COLLABORER

DANS UNE PERSPECTIVE DE RÉPONSE À L'INTERVENTION (RAI)

La RAI est un modèle d'organisation des services :

- misant sur la prévention, l'intervention et l'évaluation des pratiques, que ce soit de façon *directe* ou *indirecte*;
- favorisant un soutien aux comportements positifs et à la réussite scolaire;
- s'appuyant sur la collaboration et la contribution de tous les acteurs scolaires;
- visant une efficacité accrue avec les ressources limitées dont nous disposons;
- proposant une véritable mesure de différenciation pédagogique fondée sur des données probantes qui s'applique tant sur le plan comportemental que sur le plan des apprentissages.



La **prévention**, c'est:

- Agir sur le milieu en anticipant les difficultés, en augmentant les facteurs de protection et en s'appuyant sur des pratiques probantes.

L'**intervention**, c'est:

- Choisir des moyens de différenciation pédagogique qui modélisent les comportements attendus et répondent à une analyse des besoins pour soutenir les apprenants et les acteurs du milieu.

L'**évaluation**, c'est:

- Procéder à une analyse multifactorielle des données qualitatives et quantitatives pour évaluer l'efficacité de nos pratiques en regard des objectifs établis afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Quelques exemples d'actions posées au CMS au niveau 1

Prévention indirecte:

- Formation de tous les enseignants à l'approche relationnelle;
- Accompagnement des enseignants (différenciation, CUA, élaboration de matériel);
- Développement d'une formation sur la rétroaction;
- Mise en place de périodes de travail collaboratif.

Prévention directe:

- Conférence pour persévérance scolaire auprès de toutes les classes;
- Formation sur la gestion du stress;
- Activité de sensibilisation (toxico, LGBTQ, intimidation, etc.);
- Présentation en classe (ISEP, système scolaire, orientation, etc.).

Intervention indirecte:

- Mise en place des portraits de classe;
- Accompagnement des enseignants à intégrer la flexibilité pédagogique en réponse à des besoins particuliers.

Intervention directe:

- Accompagnement en classe pour le développement de stratégies d'apprentissage ou d'adaptation.

Évaluation indirecte:

- Utilisation de l'approche relationnelle pour évaluer, comprendre et étayer les faits de manière objective et exhaustive;
- Élaboration d'un objectif SMART pour pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs.

Évaluation directe:

- Rencontre de suivi sur les moyens de prévention et d'intervention mis en place pour les analyser objectivement.

COLLABORER

Chacun des acteurs contribue, à travers des compétences conjuguées et des expertises spécifiques, à l'atteinte d'objectifs communs visant la réussite éducative de tous les apprenants.

Collaborer, c'est:

- Coconstruire et se développer dans un objectif commun;
- Se faire écouter et écouter les autres sans jugement pour développer des relations de confiance;
- S'engager dans son rôle-conseil en reconnaissant l'expertise des autres et la sienne avec une posture d'humilité et d'apprentissage;
- Mettre de côté ses apriori pour se concentrer sur la démarche et contribuer à un résultat qui répond aux besoins déterminés;
- Avoir des discussions franches et courageuses pour nommer les choses telles qu'elles sont avec bienveillance et ouverture;
- Planifier des temps formel et structuré (concertation, AGDE, table multi et trajectoire de services) et profiter des moments informels pour tenir des discussions pédagogiques.

SE FAIRE ACCOMPAGNER/RÉFÉRER

Un accompagnement est souvent à privilégier avant toute référence.

L'apprenant doit toujours savoir pour quel motif il est référé et il doit pouvoir le nommer à la ressource.

Se faire accompagner, c'est:

- Se faire écouter sans jugement;
- Développer de nouveaux moyens afin d'intervenir plus efficacement;
- S'assurer de répondre correctement aux besoins d'adaptation ou d'apprentissage des apprenants en classe tout en développant la pratique réflexive;
- Reconnaître l'expertise des collègues et y recourir.

Référer, c'est:

- S'assurer d'avoir agi au préalable pour observer, comprendre, intervenir et valider;
- Utiliser le lien de confiance avec l'apprenant ou le collègue pour l'amener à aller chercher de l'aide;
- Répondre à un besoin spécifique de l'apprenant pour le rendre disponible à l'apprentissage.



Collaborer, accompagner, référer: une responsabilité partagée

Besoins rencontrés

L'apprenant a des besoins d'apprentissage et des objectifs de formation pour lesquels des analyses réflexives ou des outils supplémentaires sont nécessaires. Le climat de classe est affecté par le comportement d'un ou de plusieurs individus.

L'apprenant, malgré les interventions soutenues de l'équipe-centre, ne répond pas aux attentes explicitées en matière d'apprentissage ou de comportement. L'apprenant pose des gestes répréhensibles d'une gravité nécessitant une intervention rapide.

L'apprenant semble vivre des difficultés ponctuelles, mais son fonctionnement en classe n'est pas altéré pour plus de quelques jours. Ses comportements, ses attitudes et son état sont inhabituels ou ses difficultés récurrentes sont connues.

L'apprenant présente des difficultés persistantes au niveau de ses apprentissages. Il peut avoir eu un diagnostic dans le passé et avoir déjà eu un dossier d'aide. Il peut aussi présenter des indices qui vous portent à croire à un trouble d'apprentissage non-diagnostiqué.

L'apprenant a des caractéristiques spécifiques au niveau émotionnel, relationnel ou comportemental qui font en sorte que sa disponibilité à ses apprentissages n'est pas optimale. Ces caractéristiques semblent stables dans le temps ou récurrentes.

L'apprenant émet des doutes sur sa formation, se connaît peu et se projette peu dans l'avenir. Il présente des difficultés persistantes au niveau de ses apprentissages et de sa motivation.

L'apprenant ne démontre pas ses compétences malgré les stratégies d'enseignement et de rétroaction mises en place. Les outils d'évaluation en place ne permettent pas de poser un jugement sur le degré d'acquisition de compétences de l'apprenant.

Contributions professionnelles

Enseignants

- Partager du matériel, des méthodes, des approches, des expériences;
- Participer à l'insertion professionnelle en accueillant les nouveaux membres du personnel;
- Planifier les interventions, en valider le jugement, la rétroaction et l'évaluation;
- Observer, expliciter, modéliser et coenseigner.

Directions adjointes

- Établir et soutenir un cadre qui favorise un climat scolaire sain et sécuritaire pour tous les apprenants et les membres du personnel;
- Assurer un service de qualité dans le centre en supervisant les équipes;
- Planifier, organiser et évaluer les ressources humaines, matérielles et financières en collaboration avec l'équipe-centre afin de répondre aux besoins multiples des apprenants;
- Accompagner les membres du personnel dans la mise en place d'une pédagogie efficace et différenciée.

Techniciennes en travail social

- Accompagner et soutenir les apprenants présentant des problèmes psychosociaux;
- Animer des ateliers sur différents enjeux psychosociaux;
- Organiser des activités de sensibilisation ou autre qui favorise un climat scolaire sain et sécuritaire;
- Référer vers des ressources spécialisées externes (dépendance, violence, difficultés financières, difficultés familiales, deuil, troubles de santé mentale) ou les collègues.

Enseignantes en adaptation scolaire/orthopédagogues

- Suggérer des pistes d'intervention en classe à l'enseignant en lien avec les difficultés d'apprentissage de l'apprenant;
- Recommander, en collaboration, des mesures adaptatives en lien avec les difficultés d'apprentissage de l'apprenant et les inscrire à son plan d'action;
- Évaluer le fonctionnement de l'apprenant et l'aider à développer ses stratégies d'apprentissage en classe ou en stage;
- Accompagner les enseignants à trouver des moyens de diffuser et transmettre plus efficacement la matière à un apprenant.

Agentes de réadaptation et de service social

- Suggérer des pistes d'intervention en classe à l'enseignant en lien avec les comportements, l'état ou les difficultés d'adaptation de l'apprenant;
- Recommander, en collaboration, des mesures adaptatives en lien avec les difficultés comportementales et émotionnelles d'un apprenant et les inscrire à son plan d'action;
- Évaluer le fonctionnement de l'apprenant et l'aider à développer ses stratégies d'adaptation en classe ou en stage;
- Accompagner les enseignants à trouver des moyens de faciliter l'adaptation de l'apprenant en classe.

Conseillères d'orientation

- Évaluer le fonctionnement psychologique de l'apprenant pour l'aider à se comprendre;
- Planifier des activités et transmettre de l'information scolaire et professionnelle;
- Accompagner l'apprenant à définir son objectif scolaire et/ou l'ajuster au besoin;
- Accompagner l'apprenant qui vit un deuil scolaire afin de déterminer de nouveaux objectifs.

Conseillers pédagogiques

- Soutenir les enseignants quant à l'interprétation et à l'application des programmes d'études, des normes et des modalités d'évaluation;
- Suggérer des pistes d'intervention en classe à l'enseignant en lien avec les difficultés d'apprentissage des apprenants et leurs comportements;
- Conseiller les enseignants quant aux méthodes, aux moyens, aux pratiques, aux approches, aux stratégies d'enseignement et à la différenciation pédagogique;
- Accompagner les enseignants dans le développement d'outils et de matériel pédagogique.